



L'école de cirque Pep's recrute Animateur/rice cirque CDI de 24 h/semaine

L'école de cirque Pep's est une école de cirque créée il y a 30 ans, adhérente à la FFEC, agréée pour les pratiques amateurs.

Située à Blagnac (31), elle propose des ateliers hebdomadaires (260 élèves) à partir de 4 ans, des ateliers parents-enfants, des stages pendant les vacances scolaires, des ateliers cirque dans les écoles, dans les crèches, des IME... L'association compte 5 salariés.

Missions prévues :

- Co-encadrer des ateliers hebdomadaires de sensibilisation aux arts du cirque pour des enfants à partir de 4 ans et des adultes.
- Co-encadrer des stages pour un public de 4 à 17 ans pendant les congés scolaires.
- Co-encadrer des ateliers de sensibilisation aux arts du cirque dans les écoles
- Concevoir un programme d'activités selon les spécificités de ce public.
- Guider les enfants, les faire progresser dans l'acquisition de savoir-faire, développer la confiance en soi, les capacités d'expression, l'autonomie.
- Assurer une pratique en toute sécurité physique et affective.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi

• Savoirs nécessaires à l'emploi (connaissances) :

- Connaissance des publics, des techniques d'animation et d'encadrement de l'activité cirque;
- Connaissances pédagogiques générales et spécifiques au cirque : supports, méthodes, évolution ;
- Connaissance des dispositifs, techniques, méthodes et procédures de sécurité liées à la pratique et à l'encadrement des arts du cirque (installations, parades, sécurité affective)

• Savoir faire nécessaire à l'emploi (pratiques) :

- Organisé(e), rigoureux (se) ;
- Aisance en face à face public ;
- Maîtrise des techniques d'animation : gestion de groupe, garante de la sécurité morale et physique, adaptation aux publics, méthodes d'évaluation ;

• Savoir être nécessaire à l'emploi (comportements) :

- Esprit d'initiative, réactivité ;
- Sens du relationnel, bon contact avec les publics ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit.

Expérience et formation:

- Expérience indispensable dans l'encadrement d'activités circassiennes ou artistiques (danse, théâtre)
- Idéalement titulaire du BIAC ou BPJEPS ou BAFA,
- Idéalement en possession de l'Habilitation de travail en hauteur

Conditions

CDI à temps partiel : 24h. A partir du 30 août

Horaires en soirée, le samedi et pendant les congés scolaires.

Salaire selon expériences et compétences et diplômes (Coefficient 255 minimum)

Convention collective de l'animation (Hexopee)

Merci d'envoyer avant le 20 juin : un CV comprenant une description d'expériences pédagogiques et formations suivies ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse : **contact@cirquepeps.fr**.